



EHPAD Montbrison

Collectif des usagers pour la défense du service public hospitalier du Forez

11 ROUTE DE GRANDCHAMP – 42600 PRALONG

Lettre ouverte d'un collectif en colère

- Monsieur O. Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé
- Monsieur le docteur J.Y. GRALL Directeur de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur G. ZIEGLER, Président du Conseil Départemental de la Loire,
- Monsieur C. BAZILE, Président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier du Forez,
- Monsieur E. MACKOWIAK, Directeur par intérim du CHF

Messieurs,

Le Collectif des Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier du Forez (*) tient à exprimer sa profonde colère face au traitement du devenir de l'EHPAD public de Montbrison (42600).

Le 27 décembre 2018, entre Noël et le jour de l'an, M. Georges ZIEGLER, Président du Conseil Départemental de la Loire, et Mr Christophe BAZILE, président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier du Forez, annonçaient à la surprise générale et par conférence de presse, leur projet de délocalisation à l'extérieur de la ville - avec construction nouvelle - et de privatisation de l'EHPAD. Les travaux devaient débuter fin 2019-début 2020 pour une livraison en 2022.

Dès le 23 janvier 2019, le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier était réuni pour prendre connaissance du projet et voter le principe de l'abandon de l'autorisation d'exploitation des 209 lits de l'EHPAD par le Centre Hospitalier du Forez au bénéfice d'un gestionnaire privé, alors que la gestion de cet établissement ne faisait apparaître aucun déficit de gestion. Environ 300 citoyens s'étaient spontanément rassemblés dans les locaux de l'hôpital pour manifester leur désaccord avec le projet annoncé.

Face à cette annonce faite dans la précipitation, le Collectif des usagers pour la défense du service public hospitalier du Forez manifestait aussitôt sa consternation en présentant une pétition qui a recueilli rapidement plus de 2600 signatures et en organisant une chaîne humaine de plus de 400 personnes autour de l'EHPAD.

Le Collectif remet en cause l'abandon de la gestion de l'EHPAD par le Centre Hospitalier du Forez au bénéfice d'un gestionnaire privé, comme préalable à tout projet, alors que cette gestion, avec un résultat excédentaire, n'est pas remise en cause. C'est d'ailleurs ce que précise l'ARS, dans son courrier du 17 janvier 2019 : « ...le transfert de gestion d'autorité ne pouvant s'engager que dans le cadre d'une défaillance du gestionnaire, qui n'est pas caractérisée ici. ». La difficulté pour l'Hôpital de Montbrison d'accéder à un emprunt pour une restructuration sur site ou un nouvel EHPAD ne peut constituer la raison de cet abandon. En effet, à titre d'exemple, la prise en charge de l'immobilier par un opérateur public comme l'OPAC de la Loire est une solution très largement utilisée dans notre département pour des gestionnaires aussi bien publics que privés. Le Collectif met également en avant l'impact négatif

qu'aurait une cession de la gestion de l'EHPAD pour l'hôpital public de Montbrison, rendant difficile l'équilibre de gestion d'équipements comme la cuisine récemment remise à neuf et dimensionnée pour le Centre Hospitalier et son EHPAD. Le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier du Forez doit donc revenir sur sa décision de céder la gestion de l'EHPAD.

Le Collectif remet également en cause la délocalisation de l'EHPAD en dehors du périmètre urbanisé de la ville de Montbrison et donc loin de l'implantation centrale actuelle qui représente pourtant aujourd'hui un atout majeur de l'EHPAD. Montbrison est une ville au centre d'un vaste territoire. La maison de retraite est située idéalement au carrefour de différents lieux de vie : marché animé du samedi matin - « Premier marché de France » - jardin d'Allard où se rendent familles, enfants et jeunes, écoles, collèges, lycées, dont les effectifs sont parmi les plus importants de France, commerces et services. L'EHPAD se situe très exactement au cœur de cette organisation urbaine et participe ainsi au maintien des personnes âgées dans un réseau social intergénérationnel de première importance pour leur qualité de vie et leur santé.

Conscients de la nécessité d'améliorer profondément les conditions d'hébergement des résidents de l'EHPAD, soucieux de leur bien-être, nous sommes attachés à leur lieu de vie au cœur de la ville. Ils appellent de leurs vœux une rénovation in situ complétée de constructions neuves.

Nous sommes également soucieux que les décisions qui définiront le devenir de l'EHPAD, ses missions et sa place dans le territoire pour les décennies à venir ne reposent pas uniquement sur des approches économiques, statutaires ou immobilières, mais soient prises sur la base d'un projet global tenant compte de la qualité de soins et de vie des résidents, de l'intégration dans un parcours résidentiel, de l'articulation avec l'ensemble de la filière gériatrique et plus globalement de la consolidation des structures médicales et de santé sur le territoire.

Nous avons recherché et obtenu la certitude que d'autres possibilités opérationnelles existent, permettant de répondre à ces attentes- en particulier une construction neuve in situ associée à une restructuration d'une partie du bâti, gérée par le Centre Hospitalier du Forez.

Nous sommes aujourd'hui en colère devant les difficultés, voire les impossibilités, de pouvoir échanger avec les partenaires directement concernés par le devenir de l'EHPAD.

Soucieux de pouvoir dialoguer et faire part de nos attentes, de celles des familles de résidents qui ont rejoint le collectif ou que nous avons rencontrées, nous nous sommes heurtés à une accumulation de blocages : absences de réponse de l'ARS, du ministère des solidarités et de la santé, du sous-préfet de Montbrison, refus de l'ancien directeur du CHF de nous rencontrer, absence de réponse de son remplaçant, attente de neuf mois – après relance - pour une rencontre avec le Président du Conseil Départemental, une rencontre constructive avec le Maire de Montbrison, président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier du Forez, mais suivie d'une lettre signée du même Maire, distribuée à l'ensemble de habitants de la Ville de Montbrison et mettant en cause de façon polémique et diffamatoire l'action du Collectif.

Nous sommes aujourd'hui en colère au regard du déroulement de la procédure d'appel d'offres en cours lancée par le Centre Hospitalier du Forez concernant le devenir de l'EHPAD

Cette procédure s'organise autour de 2 phases :

- Un appel à candidatures pour la reprise de l'EHPAD
- Puis, pour les candidats éligibles, un appel à projet.

La sélection des candidatures éligibles devait être traitée en conseil de surveillance durant la deuxième quinzaine de mars, séance ayant dû être annulée du fait du Covid 19. Nous avons pu obtenir du Cabinet SPQR qui assiste le Centre Hospitalier, l'information que les candidatures éligibles avaient été arrêtées, et les autres rejetées, ceci contrairement à la procédure établie. Nous avons été étonnés du caractère d'urgence qui a été retenu pour effectuer cette sélection et très choqués que la procédure retenue n'ait pas associé à cette sélection l'ensemble des personnes siégeant au Conseil de surveillance. C'est le cas de la représentante des familles des résidents de l'EHPAD qui nous a fait part de sa surprise et de son désappointement d'avoir été écartée alors qu'elle est participante avec voix consultative au Conseil de surveillance et qui plus est sur un sujet qui la concernait tout particulièrement.

De plus, malgré nos demandes et après délai de notification, nous n'avons pu avoir accès à la liste des structures retenues pour l'appel à projet...

L'éclairage que nous apporte malheureusement la crise sanitaire que nous subissons actuellement ne fait qu'accentuer notre colère.

Les services publics ont démontré qu'ils sont une réponse efficace aux situations difficiles comme la crise sanitaire que nous traversons. L'engagement fort des soignants durant cette crise pour s'adapter et être à la hauteur des événements mérite d'être souligné, comme mérite d'être soulignée la nécessité de préserver les établissements publics et le développement des moyens qui leur sont alloués en matière de matériel et de personnel.

Les personnes âgées et plus particulièrement les résidents des EHPAD ont été tout particulièrement touchés,

- touchés par cette pandémie qui a fait de très nombreuses victimes et notre EHPAD a malheureusement été tout spécialement concerné. Malgré tout, la gestion de l'EHPAD par le Centre Hospitalier du Forez a permis une synergie dans la conduite de l'action, elle a permis le renforcement des effectifs et la mise à disposition des compétences de l'équipe opérationnelle d'hygiène du Centre Hospitalier du Forez.
- touchés par le confinement, un isolement qui se prolonge, loin de leur famille et de leurs proches, loin de la vie, mettant encore plus en évidence la dimension relationnelle, intergénérationnelle, la dimension d'intégration à la cité que nous leur devons.

Sommes-nous prêts à dessiner ensemble un chemin qui tire « toutes les leçons de cette crise » et ne pas continuer de faire comme si rien ne s'était passé ? C'est l'espérance qui nous anime et qui nous fait aujourd'hui nous adresser à vous afin que soit recherché, en dehors de tout a priori et de solutions trop réductrices, le projet le plus à même de répondre aux aspirations de nos aînés et de la population. Nous le leur devons bien.

Nous vous remercions de l'attention et du soutien que vous voudrez bien apporter à notre projet, espérant que notre colère et notre immense déception demeurent sans suite.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les membres du Collectif des Usagers pour la Défense du Service Public Hospitalier du Forez

() Le Collectif est une association loi 1901 à but non lucratif. Créé en 2004 lors d'un projet de rapprochement entre l'établissement public et la Clinique du Forez, il s'est ensuite mobilisé contre la suppression du service réanimation. Il s'est restructuré en janvier 2019 lors de l'annonce du projet de délocalisation et de privatisation de l'EHPAD de Montbrison.*